



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SESSION 2014

MÉTIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE

E.2 - ÉPREUVE DE TECHNOLOGIE

Sous-épreuve E.22 : Travaux de gestion d'entreprise

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

CORRIGÉ

THÈMES	Documents ressources	Documents à rendre avec la copie		Barème
		Référence document	Page du sujet	
Présentation de l'entreprise			2	
DOSSIER 1 Bilan	R1	S1	3	20 points
DOSSIER 2 Déclaration de TVA	R2	S2 - S3 - S4	4	14 points
DOSSIER 3 Étude de résultat	R3	S5	5	20 points
DOSSIER 4 Droit du travail			6	6 points
SOUS-TOTAL				60 points
TOTAL				20 points

NATIONAL	SESSION 2015	CORRIGÉ
B.C.P. MÉTIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Coef. : 3	1506-MPBT22
ÉPREUVE : E2-E22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Page 1 / 5

DOSSIER 1 (20 points)**Élaboration du bilan au 31 décembre 2014****1. Bilan au 31 décembre 2014**

Établir le bilan au 31 décembre 2014.

1 pt par élément de la balance positionné correctement dans le bilan = 12 pts.

1 pt par total intermédiaire et pour total actif et passif : 6 pts.

SARL Elyse BADUEL BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014			
ACTIF	EXERCICE 2014	PASSIF	EXERCICE 2014
ACTIF IMMOBILISE		CAPITAUX PROPRES	
Immobilisations incorporelles :			
<i>Logiciels</i>	760.00	<i>Capital</i>	7 950.00
		<i>Résultat (bénéfice)</i>	16 395.67
Immobilisations corporelles :		Total 1	24 345.67
<i>Matériel</i>	4 469.46		
<i>Mobilier</i>	2 290.00		
		DETTES	
		<i>Emprunts</i>	7 600.00
		<i>Fournisseurs</i>	760.00
Immobilisations financières :		Total 2	8 360.00
<i>Dépôts et cautionnements</i>	760.00		
Total 1	8 279.46		
ACTIF CIRCULANT			
Stock :	3 350.00		
Créances :			
<i>Clients</i>	362.57		
Disponibilités :			
<i>Banque</i>	20 645.48		
<i>Caisse</i>	68.16		
Total 2	24 426.21		
Total général (1+2)	32 705.67	Total général (1+2)	32 705.67

2. Justification du résultat 2014

Justifier ci-dessous le calcul du résultat 2014.

Justification du calcul du résultat : 2 pts (voir détail en dessous du bilan).

<i>Total de l'actif :</i>	32 705,67	(0,5 pt)
<i>Total du passif :</i>	<u>- 16 310,00</u>	(1 pt)
<i>Bénéfice</i>	16 395,67	(0,5 pt)

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1506-MPBT22	Session 2015	CORRIGÉ
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 2 / 5

DOSSIER 2 (14 points)**Déclaration de TVA du mois de mai 2015**

3. Compléter les deux tableaux ci-dessous.

1 pt par calcul correct :

Tableau de calcul de la TVA collectée de mai 2015 : 6 pts

Tableau de calcul de la TVA déductible de mai 2015 : 5 pts

Tableau de calcul de la TVA collectée de mai 2015**DOCUMENT S2**

	BASE H.T.	MONTANT T.V.A.
Ventes PRESSING	25 251,40	5 050.28
Ventes BLANCHISSERIE	15 228,65	3 045.73
Ventes AUTRES PRODUITS	3 500,80	700.16
Base taxable de mai	43 980.85	
TVA collectée de mai		8 796.17
TVA collectée arrondi à l'€		8 796.00

Tableau de calcul de la TVA déductible de mai 2015**DOCUMENT S3**

	BASE H.T.	MONTANT T.V.A.
Achats d'immobilisations	4 000,00	800.00
Achats de produits lessiviels	3 225,63	645.13
Achats divers	1 225,80	245.16
TVA déductible de mai		1 690.29
TVA déductible arrondi à l'€		1 690.00

4. Déterminer le montant de la TVA à payer ou du crédit de TVA pour le mois de mai 2015 (document ressource R2).

Compléter le tableau ci-dessous (document S4) et indiquer si l'entreprise devra payer de la TVA ou si elle est en « crédit de TVA » pour le mois de mai 2015.

1 pt par calcul correct : tableau de TVA à payer ou de crédit de TVA : 3 pts

DOCUMENT S4**Tableau de TVA à payer ou de crédit de TVA**

TVA collectée de mai 2015	8 796.00
TVA déductible de mai 2015	1 690.00
TVA à payer	7 106.00
Crédit de TVA	

DOSSIER 3 (20 points)

Rachat d'un pressing - extension de l'entreprise

5. Compléter le document **S5** ci-dessous qui récapitule synthétiquement le résultat des trois années passées (document ressource **R3**).

- déterminer le résultat pour les années 2012 à 2014,
- la colonne progression en valeur (de 2012 à 2014),
- la colonne progression en % (de 2012 à 2014).

1 pt par ligne (0,5 par montant juste) : 16 pts

1 pt pour le respect de l'arrondi : 1 pt

1 pt par bénéfice pour chaque année : 3 pts

DOCUMENT S5

Pressing du marché					
En €	2012	2013	2014	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Chiffre d'affaires de l'entreprise	268 000	285 000	277 500	9 500	3.54
Autres produits			98 550	98 550	100.00
Total des produits d'exploitation	268 000	285 000	376 050	108 050	40.32
Charges d'exploitation					
Achats de produits stockés	34 000	33 500	34 300	300	0.88
Achats fournitures non stockés	14 550	14 500	15 000	450	3.09
Impôts et taxes et versements assimilés	450	560	1 200	750	166.67
Salaires	52 000	52 000	64 000	12 000	23.08
Charges sociales	20 000	20 000	25 600	5 600	28.00
Dotations aux amortissements	2 000	1 800	2 500	500	25.00
Total des charges d'exploitation	123 000	122 360	142 600	19 600	15.93
Résultat d'exploitation	145 000	162 640	233 450	88 450	61.00
Produits financiers					
Charges financières		2 000	2 500	2 500	100.00
Impôts sur les bénéfices		15 000	19 000	19 000	100.00
TOTAL DES PRODUITS	268 000	285 000	376 050	108 050	40.32
TOTAL DES CHARGES	123 000	139 360	164 100	41 100	33.41
Bénéfice ou perte	145 000	145 640	211 950	66 950	46.17

Les arrondis des variations en pourcentage se font au deuxième chiffre après la virgule.

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1506-MPBT22	Session 2015	CORRIGÉ
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 4 / 5

DOSSIER 4 (6 points)

Droit du travail

6. Citer les trois principaux types de contrats de travail en vigueur.
1 pt par bonne réponse.

- *le contrat de travail à durée indéterminé (CDI).*
- *le contrat de travail à durée déterminée (CDD).*
- *le contrat de travail temporaire (CTT).*

7. La gérante de l'entreprise Pressing-Blanchisserie BADUEL a-t-elle le droit de modifier les contrats de travail du personnel établis initialement pour le Pressing du marché ?
Justifier votre réponse.

1 pt si réponse non.

Justification : 2 pts.

Les contrats de travail ne seront pas modifiés puisqu'ils ont été signés par l'entreprise Pressing du marché.

B.C.P. METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	Code : 1506-MPBT22	Session 2015	CORRIGÉ
ÉPREUVE : E.2-E.22-U22 - Travaux de gestion d'entreprise	Durée : 3 h 00	Coefficient : 3	Page 5 / 5